

Loire-Atlantique : ils créent un blocus à l'entrée de la ville pour demander un contournement

Une cinquantaine de manifestants ont organisé un blocus à Blain (Loire-Atlantique) jeudi 12 janvier 2023, à l'entrée de la ville. Ils demandent un contournement de l'agglomération.



Une cinquantaine de manifestants ont organisé un blocus à l'entrée de Blain (Loire-Atlantique), jeudi 12 janvier 2023. ©L'Éclaireur de Châteaubriant

Le **maire de Blain** (Loire-Atlantique) Jean-Michel Buf a assisté au début du blocus organisé par l'association **Blain Vivre**, **jeudi 12 janvier 2023**, aux côtés des manifestants et de Lucie Poirier, la présidente de l'association. Ces derniers demandent la **création d'un contournement** pour désengorger la ville du flux routier constant empruntant notamment la route de Saint-Nazaire.

Les **manifestants ont ralenti la circulation** en faisant des **traversées de passage piéton** qui leur permettaient ainsi de **distribuer des tracts expliquant leur action**.



Une cinquantaine de manifestants pour l'action menée par Blain Vivre. ©L'Éclaireur de Châteaubriant

« Nous avons écrit le 10 octobre, Serge Boucard de l'association Blain Vivre, la sénatrice de la Mayenne Elisabeth Doineau et moi-même à Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports, pour **que soit inscrit le contournement de Blain à l'avenant mobilité du contrat plan État région** », informe le maire de Blain.

« Un axe routier d'une importance capitale »

Les revendications locales ont été résumées dans ce courrier adressé au ministre. « Aujourd'hui, le conseil départemental de Loire-Atlantique s'est retiré de l'étude et renonce au transfert de la RN171, proposé dans le cadre de la loi 3DS. En conséquence, **la route entre Nozay et Savenay va rester nationale et c'est donc l'État qui aura en charge l'axe évoqué.**



Les manifestants ralentissaient la circulation en traversant le passage piéton. ©L'Éclaireur de Châteaubriant

La Région des Pays de la Loire a inscrit le contournement de Blain au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires avec la poursuite de l'aménagement de la RN171. Les travaux doivent être inscrits à l'avenant mobilités du CPER qui doit se concrétiser pour 2023. Il y a urgence à ce que l'État s'engage pour terminer les travaux d'un **axe routier d'une importance capitale pour la Région des Pays de la Loire et les collectivités concernées.** »

« Nous n'avons à ce jour pas eu de réponse », annoncent le maire et la présidente de Blain Vivre.



Un panneau qui en dit long. ©L'Éclaireur de Châteaubriant

« Pour notre sécurité et notre qualité de vie »

La présidente de l'association Blain Vivre, Lucie Poirier ajoute : « **Il ne reste que 10 km de la RN 171 à aménager.** Nous réclamons des actes forts pour notre sécurité et notre qualité de vie. »



La circulation sur RN 171 a été un peu perturbée à Blain. ©L'Éclaireur de Châteaubriant

Elle rappelait des chiffres. « À Blain, **20 000 véhicules par jour et plus de 2000 camions.** » Pour la présidente et le maire de Blain, « l'année 2023 est une **année décisive pour obtenir une décision de contournement de Blain** à l'avenant mobilité du contrat plan État Région ».